

E.H.P.A.D REVENAZ

4 BOULEVARD REVENAZ

18150 LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

☎ : 02.48.74.00.50 - ☎ : 02.48.74.02.04

✉ : MR.LA.GUERCHE@WANADOO.FR

🌐 : WWW.EHPADLAGUERCHE.FR



COMPTE-RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 – 14 h 30

Présents :

- M. BIENVENU, Résident et Président du CVS,
- M. HENRIOT, Résident et représentant titulaire des Résidents,
- Mme Jeanne HEREU, Résidente et représentant suppléante des Résidents,
- Mme LE GUESCLOU, Représentante titulaire des familles,
- Mme HERTE, Représentante titulaire des familles,
- Mme TALLAN, Représentante du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, CDCA,
- Madame Solange MOREAU, représentante élue de la Commune de La Guerche,
- M. RESTOUX, Directeur par Intérim,
- Mme AUBEL, Infirmière Coordinatrice,
- Mme FOURNIER, Animatrice,
- Mme COMERE, Aide-soignante, représentante titulaire du personnel,
- Mme SARREAU, Adjoint des cadres.

Absents excusés :

- Madame de CHOULOT, Vice-Présidente du Conseil Départemental,
- Mme MION, Psychologue,
- Madame KUBIAK, Représentante des Résidents.

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2024,**
- 2. Suivi des conclusions du dernier CVS,**
- 3. Questions des Résidents et Familles,**
- 4. Avis sur le projet de service de l'Unité Protégée,**
- 5. Point sur les projets en cours**

- 1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 6 juin 2024**

M. RESTOUX demande aux membres s'ils ont des observations à faire sur le dernier compte-rendu. Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. Suivi des conclusions du dernier CVS

	Actions menées
1) Cale-porte pour la porte coupe-feu à côté de la salle d'animation	Une autorisation de travaux est en cours. Le système sera mis en place pour le 15 octobre prochain.
2) Souhait de sorties plus fréquentes	Une sortie a été possible, les Résidents ont finalement préféré aller à la galerie marchande de Carrefour. Une aide-soignante et la psychologue les ont accompagnés. Concernant les sorties avec le Kangoo, elles ne sont pas possibles actuellement. Des réparations doivent être effectuées.
3) Spectacle du Comité des Fêtes	Mme LE GUESCLOU indique que l'animatrice doit être contactée.
4) Situation particulière de deux Résidents	L'un doit être réorienté en secteur renforcé. Une place est réservée à Saint-Amand. L'autre présente une pathologie différente et dès qu'une place sera disponible dans l'UP de l'établissement, ce Résident pourra être admis.
5) Changement des places en salle à manger	Toutes les demandes sont étudiées. Il arrive en effet que des demandes soient faites impulsivement avant d'être retirées.
6) Partenariat avec le centre d'insertion pour jeune délinquant	Des bacs sont toujours en cours de réalisation.
7) Introduction d'un Résident dans les chambres	Actuellement, un Résident entre dans les chambres sans critère de dangerosité et la même problématique existe au sein de l'Unité Protégée. Il n'est pas toujours facile de contenir ces déambulations. Les soignants expliquent la situation aux Résidents.
8) Jardins des Rencontres	Ce projet a été validé par la Fondation des Hôpitaux pour un financement à 50 % et doit être finalisé avant le 31 décembre, faute de quoi il ne sera pas accordé. <i>(Après vérification, le délai réel est de 18 mois).</i>
9) Accès au parc	L'EHPAD a fait faire les premiers travaux de mise en sécurité et les familles/Résidents ont l'accès sur la partie plane à côté de l'hôtellerie, certaines zones restent encore interdites du fait de leur dangerosité.
10) Devant l'EHPAD : bancs à mettre à l'ombre et bac à fleurs usagé à retirer	Il est demandé par les familles que soit retiré l'ancien bacs à fleurs et qu'un banc ne soit plus au soleil dans l'attente de pouvoir s'installer dans le parc. <i>Cela a été fait.</i>
11) Manque de personnel	L'absentéisme est élevé et l'établissement a essayé de remplacer autant que possible. L'établissement est averti parfois une demi-heure avant la prise de poste.
12) Animaux de compagnie	Mme TALLAN précise qu'elle a vu le traitement de cette demande dans un autre établissement qui a établi une convention avec un refuge. Mais de nombreuses questions se posent quant à la prise en charge de l'animal lorsque le Résident ne peut plus s'en occuper. Ce sujet doit être très cadré et doit prévoir toute une organisation en fonction des évènements qui peuvent se produire.

3. Questions des Résidents et des Familles

	Réponses apportées
1) Surveillance à l'UP	L'établissement a déjà alerté à travers les instances sur cette problématique. Il a été demandé des crédits supplémentaires. La situation est signalée auprès d'une commission « ESMS en difficultés » pour essayer d'obtenir des crédits ou un renfort de nuit.
2) Salissures des vitres à l'accueil.	Ces vitres doivent être effectivement nettoyées avec un produit particulier. Madame SARREAU doit s'en occuper.
3) Questionnaires des Résidents et des familles	Les résultats de ce questionnaire seront transmis lors du prochain CVS. Mme LEGUESCLOU demande s'il est envisagé d'envoyer un questionnaire aux familles, n'ayant pas de questions de la part de celles-ci. Il est tout à fait possible de préparer ce questionnaires mais ce n'est pas envisagé actuellement.
4) Retour négatif sur la restauration depuis plusieurs semaines	Monsieur Restoux a prévu de rencontrer l'équipe cuisine le 26 septembre pour comprendre ce qui se passe. De nombreux points sont à revoir (plats témoins, règles relatives au Plan de Maîtrise Sanitaire, etc.). De plus, le budget alimentation est en augmentation.
5) Sorties extérieures demandées	Le système de location de bus est assez fastidieux et ne permet pas d'emmener beaucoup de Résidents. Mme FOURNIER va réfléchir à ce problème.
6) Présence du chien visiteur de Mme FOURNIER	Mme FOURNIER doit faire la formation correspondante.
7) Un Résident indique qu'elle attend trop longtemps pour aller aux toilettes	Mme AUBEL doit rechercher une solution pour un autre système de bouton d'appel malade, compte tenu des difficultés visuelles de la Résidente pour appuyer dessus.

4. Avis sur le projet de service de l'Unité Protégée

Mesdames AUBEL et SARREAU présentent le projet élaboré par des groupes de travail qui ont associé les équipes de soin et Madame MION, psychologue.

Tout d'abord, Monsieur Restoux précise que ce projet a été initié à partir de plusieurs constats. Les Résidents de l'Unité Protégée présentent des pathologies très particulières et le personnel de l'Unité Protégée est le même depuis de nombreuses années ce qui peut engendrer une usure professionnelle. Par ailleurs, des incidents ont eu lieu sur cette unité. Il a donc été décidé d'écrire un projet de service, permettant de définir un cadre de fonctionnement et une prise en soins adaptée aux particularités des Résidents.

Ce projet est composé de 4 chapitres et certains éléments font l'objet d'explications ou de questions :

Chapitre 1 – L'accueil

- Les critères et modalités d'admission des Résidents
Il est important d'expliquer les modalités d'admission aux familles et notamment le caractère temporaire que peut représenter une admission en UP.
- Les modalités de réorientation sont spécifiées et feront l'objet d'une inscription dans le contrat de séjour.

Chapitre 2 – Le projet de soins

- Projet basé sur l'observation du Résident (son histoire de vie, ses valeurs, le récit des familles, ses habitudes de vie et son rythme, l'expression de sa volonté, la préservation des liens sociaux).
- Projet tenant compte des droits du Résident.
- Collaboration étroite autour du Résident avec organisation de réunions trimestrielles pour une évaluation régulière et une réflexion tant individuelle que collective sur la prise en soins du Résident.
- Temps de rencontres prévus avec les familles de manière informelle ou programmée.
- Mise en œuvre des activités spécifiques sur l'UP : les TNM (Techniques Non Médicamenteuses) dont les objectifs sont multiples (amélioration de la qualité de vie, du bien-être, diminution des psychotropes, etc.). Ces activités consisteront en :
 - ➔ Animations Flash ;
Monsieur Restoux insiste sur le fait qu'il souhaiterait que les animations puissent être aussi proposées par les soignants eux-mêmes.
 - ➔ Ateliers-animation (proposés par la psychologue) ;
 - ➔ Ateliers proposés avec l'animatrice en partenariat avec la psychologue (ateliers cuisine par exemple).

Chapitre 3 – Les ressources de l'UP

- Le personnel intervenant à l'UP.
- Les formations : formations spécifiques inscrites sur un plan pluriannuel et formation qualifiante d'Assistante de Soins en Gériatrie (ASG).
- L'architecture spécifique de l'UP.
- La participation des familles, actrices dans le projet de vie et les activités proposées.

Chapitre 4 – L'organisation de travail

- Journée type à l'UP incluant le temps d'animation.
- Mobilité des agents à l'UP.

Sur ce point spécifique, Monsieur Restoux indique que dans les réunions de travail, chacun a réfléchi sur la mobilité et les possibilités de diminuer le travail en 12h les week-ends. Toutes les hypothèses ont été étudiées : mobilité tous les trois mois, tous les six mois, équipe fixe ou globalisée avec l'ensemble du personnel soignant. Toutefois, pour supprimer le travail en 12 heures le week-end, il aurait fallu une rotation presque journalière, solution difficilement envisageable pour les Résidents qui ont besoin de repères.

Monsieur Restoux, au regard des bonnes pratiques pour les unités protégées et des questionnements des familles, indique qu'il a souhaité changer par moitié l'effectif de l'UP tous les ans pour aboutir à un changement pour chaque agent tous les deux ans, la rotation n'étant ni trop courte ni trop longue. Les week-ends en 12 heures perdurent cependant toutes les 6 semaines. A préciser que l'établissement est en train de préparer une coupe PATHOS, ce qui pourrait permettre d'obtenir des crédits supplémentaires accordés pour le personnel.

Monsieur Restoux conclut sur le projet en espérant sincèrement qu'il inspire le personnel, que celui-ci puisse acquérir de nouvelles compétences et ainsi assurer des prises en soins spécifiques à l'UP. Des volontaires se sont manifestés pour porter ce projet et intégrer l'UP dès le mois d'octobre.

Madame LE GUESCLOU a constaté effectivement que certains agents ont décidé de partir, d'autres vont remonter dans les étages. Monsieur Restoux indique que les lignes directrices de ce projet constituent par essence un véritable cadre et que l'établissement recherche des professionnels intéressés par les animations, véritable clé de voûte de ce projet.

Il est précisé que ce projet a recueilli l'avis favorable du CSE qui s'est tenu extraordinairement le 5 septembre 2024. Monsieur Restoux remercie le personnel qui s'est investi dans ce projet au travers des groupes de travail.

Les membres du CVS, n'ayant pas d'autres remarques à faire, valident le projet de service présenté.

5. Point sur les projets en cours

- **"Projet Parc"** : Une partie du parc, la zone devant l'hôtellerie, a été sécurisée permettant aux familles et Résidents de s'installer jusqu'à la fin de la saison. Des zones sont encore limitées quant à leurs accès, les travaux n'étant pas terminés. Il sera fait appel à des donateurs pour la suite de la réfection du parc, l'établissement ayant toujours une trésorerie tendue.

- **"Promouvoir la pratique de l'Activité Physique Adaptée des personnes âgées en EHPAD"**

Un projet a été déposé par les EHPAD de La Guerche et Sancoins auprès de l'ARS pour mettre en place deux séances hebdomadaires d'Activité Physique Adaptée dans chaque établissement. Ce projet sera financé à 75 % par l'ARS, 25 % restant à la charge de l'EHPAD. Les séances seront menées par Mme MERIGOUT, Educatrice sportive spécialisée. Afin de favoriser les échanges entre les établissements et les Résidents, une séance commune aura lieu une fois par mois. Ces séances seront à débiter en fonction de la date de versement des crédits.

Aucune autre question n'étant posée, Monsieur RESTOUX remercie tous les membres de leur présence.

La séance est levée à 16 h 30.

Prochain CVS le 5 décembre 2024

